

## Politique de gestion de l'offre parrainage chèques cadeaux - Bat Confort

### 1. Objectif

La présente politique vise à encadrer l'attribution et l'utilisation des chèques cadeaux offerts par Bat Confort à ses clients dans le cadre de son offre de parrainage. L'objectif est de récompenser nos clients pour leur engagement tout en garantissant la conformité avec les obligations fiscales et réglementaires. L'offre est ouverte à tous et toute l'année.

### 2. Conditions d'attribution

Les chèques cadeaux sont attribués dans les situations suivantes :

#### Programme de parrainage :

- Un client (parrain) reçoit des chèques cadeaux pour chaque filleul (nouveau client) selon les conditions suivantes :
  - Montant de la récompense 100€ de chèques cadeaux GLADY pour la réalisation d'un achat d'un montant allant de 5000€ à 15000€
  - Montant de la récompense 200€ de chèques cadeaux GLADY pour la réalisation d'un achat supérieur à un montant de 15000€
- Plafond annuel : [1000€ par client et par an].

### 3. Montants et validité

- **Montant des chèques cadeaux :**
  - Les montants sont définis par Bat Confort en fonction de la campagne ou du programme concerné.
- **Validité des chèques cadeaux :**
  - Les chèques cadeaux ont une durée de validité de 12 mois, à compter de leur date d'émission.
  - Les chèques cadeaux ne sont pas échangeables contre des espèces et ne sont pas remboursables.

### 4. Limitations

1. **Plafonds annuels :**
  - Chaque client peut bénéficier d'un montant maximum de 200€ de chèques cadeaux par an, toutes campagnes confondues soit 1000€ par an par client.
2. **Cumul des avantages :**
  - Les chèques cadeaux ne peuvent pas être cumulés avec d'autres promotions en cours, sauf mention contraire.
3. **Utilisation restreinte :**
  - Les chèques cadeaux peuvent être utilisés uniquement pour des achats effectués auprès des enseignes GLADY.

### 5. Suivi et contrôle

- **Enregistrement :** Chaque attribution de chèques cadeaux est enregistrée dans le système interne de gestion client.
- **Suivi des plafonds :** Un suivi automatique permet de vérifier que les plafonds annuels sont respectés.
- **Justification des dépenses :** Bat Confort conserve une trace des campagnes et des conditions pour justifier ces dépenses auprès des autorités fiscales.

## 6. Révisions de la politique

Cette politique pourra être modifiée ou mise à jour en fonction des besoins commerciaux ou des évolutions réglementaires. Toute modification sera communiquée aux clients.

## 7. Contact

Pour toute question concernant l'attribution ou l'utilisation des chèques cadeaux, merci de nous contacter au 02 48 64 00 53.

---

### COUPON DE PARTICIPATION :

#### Le parrain

Nom prénom : .....

Email : .....

Téléphone : .....

#### La personne parrainée

Nom prénom : .....

Email : .....

Téléphone : .....